

FORMATION 3

Le statut de l'élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux

OBJECTIF

L'objectif de cette formation est de transmettre aux élus les principales informations juridiques nécessaires à l'exercice de leur mandat et de connaître les derniers dispositifs en cours sur le sujet.

À l'issue de la formation, les participants pourront mieux appréhender les responsabilités qui incombent à leur mandat pour se consacrer sereinement aux services rendus à la population.

INTERVENANT

Géraud D'ALBOY

Responsable administratif et juridique du SIECCAO



Spécialiste des Marchés publics, des conventions de délégation de service public, des contrats de partenariats et des contrats complexes, Géraud d'Alboy a exercé le métier d'avocat au sein de plusieurs cabinets (Landwell et Associés, DS avocats, PALMIER & Associés) avant de rejoindre le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise comme responsable administratif et juridique du syndicat (SIECCAO).

Géraud d'Alboy a enseigné le droit à l'université Paris X Nanterre et réalisé de nombreuses formations juridiques auprès d'élus et de cadres territoriaux.

PROGRAMME

►► Respecter le cadre législatif et réglementaire de l'élu local

Le statut de l'élu : les textes
Le cumul des mandats

►► Concilier son mandat et son activité professionnelle

Les droits et les incompatibilités
Les droits pendant le mandat : indemnités et écrêtements, protection sociale, garanties, formations, déplacements
Les droits après le mandat : garanties de retour à l'emploi, formation, indemnité de fin de mandat, retraite

La déontologie

►► La responsabilité pénale et personnelle de l'élu local

Responsabilité personnelle de l'élu
Les réformes en cours
Élu territorial et associations : trouver la bonne distance

EXERCICES PRATIQUES

Analyse de cas de mise en cause des élus locaux

Je fais / je ne fais pas

Votre Contact

Bulletin d'inscription

LE STATUT DE L'ELU : ASPECTS JURIDIQUES ET NOUVEAUX ENJEUX

VENDREDI 7 AVRIL 2023

17H-20H

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

Le montant de cette formation est de 240 euros TTC par participant.

Formation financée par :

- la collectivité
- le DIF Elus (Attention : le dossier doit être validé 11 jours avant le début de la formation).
- Organisme

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Ces formations font l'objet d'une évaluation par le formateur.